

Pour l'élevage

Alliance Pastorale

DÉTARTRANT SANITAIRES

Réf : 0801918

87% DES INGRÉDIENTS SONT D'ORIGINE VÉGÉTALE ET MINÉRALE

1. PROPRIÉTÉS :

DESCALE'R détartré et nettoie toutes les surfaces sanitaires (salle de bain, WC, douche, parois de verre, murs, carrelages,...). Il a une action détartrante quotidienne, il élimine aussi les dépôts de savons et fait briller les surfaces.

DESCALE'R s'utilise pour les surfaces* sanitaires en collectivité, crèches, EHPAD, locaux administratifs, hôtels, industries, locaux sociaux, tertiaires,...

DESCALE'R est une formule diluée conditionnée en flacon pulvérisateur de 750 mL.

Le produit diffuse un agréable parfum Energizing*. (Parfum énergisant, fruits exotiques, odeur tonique).

DESCALE'R est fabriqué en France.

2. MODE D'EMPLOI :

Descalé'R est prêt à l'emploi :

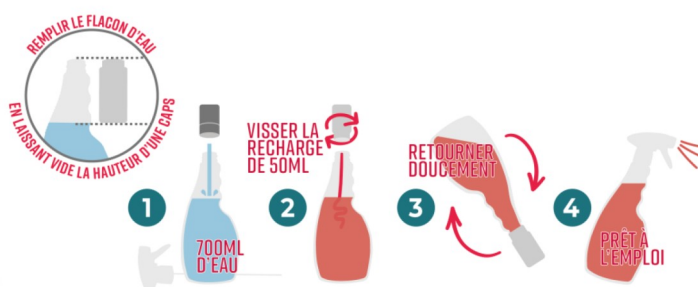
- Pulvériser le produit sur la surface à nettoyer.
- Essuyer avec un chiffon propre et sec, de préférence microfibre.



Le flacon peut se recharger avec DESCALÉ'R concentré 50 mL :

**RÉDUCTION DE
PLASTIQUE**

**ZÉRO CONTACT
AVEC LE PRODUIT**



1. Prendre votre flacon vide, verser 700 mL d'eau.
2. Visser la recharge de 50 mL sur le flacon.
3. Retourner doucement le flacon avec sa recharge pour la vider et mélanger le produit. Dévisser et retirer la recharge vide.
4. Refermer le flacon avec le pulvérisateur.

N° Tél. **05.49.83.30.30**

www.alliance-elevage.com
ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z
RCS Poitiers : 781 541 685

1 route de Chauvigny
86500 Montmorillon

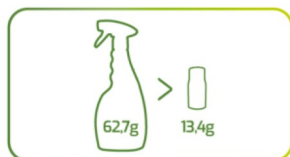
48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

Détartrant sanitaires
Juillet 2024
Page 1/2

depuis 1933...

Peut également se recharger en automatique en station de dilution avec le bidon de 1 L ou 5 L.

3. AVANTAGES DES RECHARGES 50 mL:



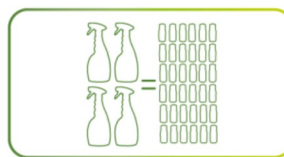
GAIN DE PLASTIQUE

La recharge d'un PAE par les capsules de la gamme des concentrés permet la réduction de plus de 78% de plastique. De plus, les capsules sont en plastique 100% PE recyclés.



GAIN D'EMBALLAGE

Nombre d'usage du bidon : Réutilisable 100 fois après remplissage du bidon.
Nombre d'usage du spray : Réutilisable 17 fois après remplissage du bidon.



GAIN DE PLACE EN STOCKAGE

Une recharge de 50mL est au moins 3 fois plus petite qu'un pulvérisateur prêt à l'emploi.
Soit, 3 cartons de 12 recharges (36 recharges au total) correspondent à la place de seulement 4 pulvérisateurs. (1 palette de recharges équivaut à 12 palettes de pulvérisateurs.)



GAIN DE TRANSPORT

Il est possible de palettiser plus de cartons de recharges dans un camion que de cartons pulvérisateurs prêt à l'emploi : 12 palettes de pulvérisateurs équivalent à 1 palette de recharges.

> Réduction de nos émissions de Co2.

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide rose
pH pur :	< 2
Densité à 20°C :	1.01 +/- 0.02 g/cm3
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit dans un endroit sec et bien ventilé, à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE N°648/2004)) :	Moins de 5 % : Agents de surface non ioniques.

5. CONDITIONNEMENTS :

- Carton de 6 x 750 mL – Réf.002066101

6. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre antipoison de Nancy (N°0661) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires. (Arrêté du 08/09/99 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

En cas de ré-emploi de votre pulvérisateur, attention à bien nettoyer et sécher celui-ci entre chaque recharge. Si vous ré-utilisez votre pulvérisateur et le rechargez, vous pouvez conserver le produit P.A.E. environ 12 mois.

*Faire un test au préalable sur une partie non visible du support.

**Parfum de synthèse.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 09-02-2024-V1

